

ÉQUIPEMENTS RÉCENTS OU EN COURS RÉALISÉS GRACE A LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Bureautique, communication, commerce :



- Matériel informatique.
- Vidéo projection.
- Adaptation des salles aux nouveaux programmes.

Métiers de la Chimie :



- 7 000€ sont investis cette année dans cette section suite à la rénovation du programme de ce BTS.
- Densimètre.
- Colorimètre.
- Disperseur et kit de broyage.
- Hélices, lames, statifs pour moteur.
- Applicateur de film automatique.
- Brillancemètre 3 angles.

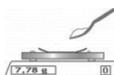
EQUIPEMENTS EN PROJET

Bureautique, communication, commerce :



- Renouvellement de matériel audiovisuel.
- Equipements de projection.
- Renouvellement de matériel et logiciels informatique.

Métiers de la Chimie :



- Peignes de quadrillage.
- Disperseur
- Essai au choc et de pliage cylindrique.
- Viscosimètre, jauge de broyage.
- Cabine de lumière 3 lampes.
- Pendule de dureté.

Accessibilité personnes à mobilité réduite

Par votre versement, vous contribuez à la formation

Pour de plus amples renseignements nous nous tenons à votre disposition :

Votre contact :

Mme JAGA Muriel

Tél : 02.38.67.16.81

Email : m.jaga@saint-francois-gien.com

Imprimé par nos soins



LYCÉE POLYVALENT PRIVÉ SAINT-FRANCOIS-DE-SALES TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

Proposer à chacun une voie vers la réussite



66, Rue Paul Bert – BP 90039 – 45501 GIEN CEDEX

Tél : 02.38.67.16.81 - Fax : 02.38.67.80.73

Email : Administration@saint-francois-gien.com

Site : www.saint-francois-gien.com

LA TAXE D'APPRENTISSAGE VERSÉE AUX ÉTABLISSEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS



PARTICIPER AUX BESOINS DE FORMATIONS ...

En mettant à disposition des équipements performants dans différents domaines (bureautique, communication, commerce, laboratoire, chimie), en se rapprochant des outils et techniques de l'entreprise, nous permettons aux jeunes de mieux s'insérer dans leur vie professionnelle future.

S'UNIR POUR RÉALISER CES INVESTISSEMENTS ...

En nous versant la Taxe d'Apprentissage, vous nous apportez votre contribution à la formation de ces jeunes.

MODALITÉS ...

Le mode de calcul de la Taxe d'Apprentissage a changé depuis le 1^e janvier 2015. Il correspond à 0.68% de la masse salariale.

- ♦ 23% seront versés à notre établissement si vous en faites le choix, au titre de la catégorie A : diplômes allant du CAP au BAC +2.
- ♦ 26% seront versés au(x) C.F.A. de votre choix.
- ♦ 51% seront versés par le collecteur au Trésor Public.

QUAND FAUT-IL S'ACQUITTER DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE...

Les versements peuvent être effectués dès maintenant et **au plus tard le 28 février 2019**, dernier délai pour l'exercice 2018. Après cette date, la taxe sera versée au Trésor Public, les établissements n'ayant plus le droit de la recevoir.

LYCÉE PRIVE SAINT-FRANCOIS DE SALES

Un groupe scolaire accueillant près de 900 élèves et étudiants ...
Etablissement catholique sous contrat d'association avec l'état.

- Une école maternelle (Sainte Geneviève)
- Une école primaire (Sainte Geneviève)
- Un collège
- Un lycée d'enseignement général
- Un lycée d'enseignement technologique
- Un lycée d'enseignement professionnel
- Un lycée d'enseignement supérieur



LE SECTEUR TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL ET SUPÉRIEUR

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS :

- Vente

DIPLÔME DU BEP INTERMÉDIAIRE CORRESPONDANT :

- MRCU (Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers)

BACCALAURÉATS TECHNOLOGIQUES :

- STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)
 - . Gestion et Finance
 - . Mercatique
- STL (Sciences et Technologies de Laboratoire)
 - . Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire

BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS :

- BTS « Assistant de Gestion PME
- BTS « Métiers de la chimie »